



Groupe de travail 05/031

Déclaration commune CFDT, CGT, Solidaires, FO, UNSA et CFTC

Monsieur Bonnet,

En tout premier lieu, les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, Solidaires, UNSA et CFTC, signataires de cette déclaration commune, tiennent à apporter tout leur soutien et leur profonde solidarité à nos collègues de Corse et leurs familles et notamment les marins de la BGC de Bastia, dont le bâtiment a fait l'objet d'un attentat, samedi 1^{er} octobre. Nous condamnons fermement cet acte terroriste et demandons solennellement que le bateau soit réparé ou remplacé.

Nous sommes réunis ce jour pour reprendre les discussions sur l'évolution du dispositif aéromaritime après un long conflit déterminé et unitaire. La reprise de cette lutte est suspendue aux réponses qui seront apportées aux personnels quant à leur avenir professionnel et familial.

Dans ce contexte, les marins sont dans la même situation que nombre de leurs collègues de la surveillance, des opérations commerciales et de l'administration générale.

Lors de la publication du projet de loi de finances 2006, la direction générale, dans la partie consacrée aux moyens lourds de la surveillance, a intégré d'ores et déjà le paramètre « patrouilleur » (un ou deux). Cela supposerait donc que la DG ait bâti une organisation et donc décidé d'un dispositif.

Dans ce contexte, il est essentiel de savoir quelles sont les conséquences pour l'ensemble du dispositif aéromaritime et plus précisément sur l'implantation des unités.

Le contenu et l'exercice des missions de la surveillance aéromaritime conditionneront cette cartographie qui traduira ou non la volonté réelle d'une intervention efficace de l'administration des douanes à la mer.

Sur ces points précis, M. le directeur-adjoint, nous attendons de votre part et dès maintenant des réponses claires.

Paris, le 6 octobre 2005